

## **Délibération n° 108 du Comité syndical**

Présents : 27

Excusés : 19

Absents : 4

Adopté à l'unanimité

**- Séance du 15 octobre 2007 -**

Le Comité syndical, convoqué conformément à la loi, s'est réuni en séance publique à Strasbourg

Présidence : Robert GROSSMANN

Secrétaire : Daniel HOEFFEL

### **Débat d'orientation budgétaire**

*Le Comité syndical  
sur proposition du président  
après en avoir délibéré,*

*Vu l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Locales ;*

*Vu le rapport présenté par le président à l'appui du débat d'orientations budgétaires de l'exercice 2008 ;*

*Constate avoir débattu des orientations budgétaires pour l'année 2008 ;*

*Prend acte des orientations qui seront affinées d'ici le vote du Budget Primitif 2008.*

Pour extrait conforme

Robert GROSSMANN  
Président du Syndicat mixte  
pour le SCOTERS